



Au cœur du parcours de la nouvelle exposition du Musée gruérien, Francesco Ragusa a tiré le portrait de membres de commissions de naturalisation dans plusieurs communes gruériennes. PHOTOS CHLOÉ LAMBERT

# Le dédale de la naturalisation en questions au Musée gruérien

Devenir suisse peut s'apparenter à un chemin de croix. Le Musée gruérien évoque cette procédure dans sa nouvelle exposition intitulée *Naturalisation*. Visite immersive dans la «fabrique de Suisse-sse-s» en compagnie d'Anne Kristol et de Francesco Ragusa.

CHRISTOPHE DUTOIT

**EXPOSITION.** Tout commence par une roue à tourner. Car l'identité reçue à la naissance est aussi une forme de loterie. Et, d'où que l'on vienne, la nationalité n'est pas un sésame qui ouvre la porte de tous les pays. «Avec un passeport suisse, on peut voyager sans visa dans 155 pays, explique Anne Kristol, commissaire de l'exposition *Naturalisation*, qui vient d'être vernie au Musée gruérien. Avec le passeport irakien, le nombre de pays tombe à 37.»

On entre dans l'exposition à proprement parler. Enfin, dans une salle d'attente, «parce que la procédure demande de la patience», évoque l'ethnologue. Deux portes s'offrent aux spectateurs, selon la nationalité d'origine tirée peu avant. «Pour la procédure de naturalisation ordinaire, il faut être titulaire d'un permis C et prouver dix ans de résidence en Suisse», explique Anne Kristol. D'autres situations existent, comme la naturalisation facilitée pour la troisième génération ou lors d'un mariage avec un-e Suis-

se-sse. En Suisse, 25% de la population résidente est étrangère. A Bulle, la proportion est actuellement de 41%.

## Mise en scène muséale

«Mes parents sont italiens et je suis né en Suisse, raconte le photographe fribourgeois Francesco Ragusa, qui illustre l'exposition et le livre et qui a réussi en 2015 sa procédure de naturalisation. Le permis C est quelque chose d'assez flippant: il est renouvelable tous les cinq ans et peut tomber, par exemple si l'on séjourne plus de six mois à l'étranger.»

Ou si l'on fait une bêtise de jeunesse qui garnirait son casier judiciaire. «Lors de la procédure, on demande une fiche de police, indique Anne Kristol. Suivant la gravité des cas, cela peut déboucher sur une décision de non-entrée en matière.»

Le choix des portes se succède dans cette mise en scène muséale du dédale administratif. Sur les murs, les images montrent les lieux réels, des bureaux, des alignements de classeurs. Entre les lignes, l'austérité froide et implacable de la procédure.

Passé ces premières étapes, les visiteurs-candidats à la nationalité suisse doivent démontrer leur bonne intégration. «Depuis 2018, ils passent un test de langue écrit et oral, sauf s'il s'agit de leur langue maternelle ou qu'ils ont suivi les écoles en Suisse.»

Puis l'heure est aux questions des commissions de naturalisation communale (*lire ci-contre*), selon une directive établie par le canton depuis 2018. «Il n'y a pas de notes, mais certaines réponses peuvent être éliminatoires», explique Anne Kristol. Par exemple, en cas de non à cette interrogation adressée à un homme: «Peut-on parler à votre femme? Cela pourrait être interprété par les commissions comme la preuve que la personne ne s'intègre pas aux valeurs suisses.»

## Interviews audio

«Bien sûr qu'on se prépare à ces questions», avoue Francesco Ragusa, qui est passé par là. «C'est vrai que l'on évalue davantage l'état de préparation des candidats que leurs véritables connaissances», poursuit Anne Kristol.

Pour qui se souvient du fameux film *Les faiseurs de Suisses*, il faut se rappeler que, à l'époque, on venait interroger les demandeurs à la maison. «Aujourd'hui, on peut procéder à des enquêtes administratives, pour vérifier que la personne ne soit pas en résidence secon-

daire ou qu'un couple est bel et bien un couple.»

Au fil de ces diverses étapes, l'exposition met en valeur le travail de recherche académique d'Anne Kristol. Notamment des interviews audio de membres gruériens de ces commissions de naturalisation. «On y entend la diversité des points de vue, notamment en matière d'intégration et sur ce que cela signifie de devenir suisse.»

Le long du parcours à la fois très pertinent et empli de traits d'humour, l'exposition rappelle que la Suisse figure au rang des pays les plus restrictifs en matière de naturalisation, que le droit du sol n'est pas reconnu et que la double nationalité n'était pas permise jusqu'en 1992. Elle explique aussi que la naturalisation a un coût, entre 600 francs (pour la procédure facilitée) et 3000 francs.

«Le public cible de cette exposition, c'est les Suisses. Pour qu'ils prennent conscience du privilège qu'ils ont», affirme Anne Kristol, qui n'affiche aucun parti pris au-delà de la présentation très factuelle de la procédure. «A chacun de se faire un avis sur la question.»

Enfin, pour qui a franchi toutes les étapes, le tapis rouge mène vers le Saint-Graal. On ne vous en dévoilera pas davantage. L'exposition est à découvrir jusqu'au 16 octobre au Musée gruérien. ■

Bulle, Musée gruérien, jusqu'au 16 octobre, [www.musee-gruerien.ch](http://www.musee-gruerien.ch)

Anne Kristol, Janine Dahinden, Francesco Ragusa, *Naturalisation – Immersion dans la fabrique des Suisse-sse-s*, Editions Seismo, 128 pages

## Trivial poursuit de la naturalisation

Voici quelques exemples de questions posées lors des auditions devant les commissions de naturalisation: Pouvez-vous vous présenter? Quels sont vos moyens existentiels en cas de séparation avec votre concubin? Quelle est votre vision de l'avenir? Quelle industrie alimentaire est implantée à Broc? Quel jour a lieu le marché de Bulle? Citez trois sociétés sportives locales? Que se passe-t-il le 1<sup>er</sup> mai dans les communes? Quels sont les trois pouvoirs en Suisse? Qui est le préfet du district? Combien y a-t-il de membres au Grand Conseil? Qu'y a-t-il sur le drapeau de la ville de Bulle? Que signifie CH? Combien y a-t-il d'habitants dans le canton de Fribourg? Fribourg-Gottéron a-t-il gagné son dernier match? CD

PUBLICITÉ



L'ethnologue Anne Kristol et le photographe Francesco Ragusa ont collaboré plusieurs années pour mettre au point l'exposition *Naturalisation*, visible au Musée gruérien jusqu'au 16 octobre.